

# Qui peut adhérer à l'UNC ?

**Vous êtes une personne physique, cherchez si vous figurez dans la liste ci-dessous :**

## **Membres actifs :**

- Ressortissants de l'ONAC/VG ([voir la liste en cliquant ici](#))
- Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, ou s'y étant préparée, sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire
- Toute personne participant ou ayant participé à la défense ou à la protection des vies et/ou des biens des Français

## **Membres associés :**

- Toute personne qui, ne satisfaisant pas aux conditions ci-dessus décrites, partage les valeurs de l'UNC et qui, en raison de ses attaches familiales ou amicales, ou de ses compétences, souhaite contribuer à la réalisation des buts de l'UNC. Les membres associés ont les mêmes droits et devoirs que les membres actifs, exceptés les droits relatifs à la qualité de ressortissant de l'ONACVG .

---

## **Si vous représentez une association :**

Les associations du monde combattant, les associations patriotiques, partageant les valeurs de l'UNC, aimer la France et défendre ses valeurs sans esprit partisan, vous pouvez devenir une association affiliée.

---

**Avant d'adhérer à l'UNC**, pour un prix très modique, soutenez nos valeurs et [abonnez-vous à La Voix du Combattant en cliquant ici](#).

## **DEFINITIONS IMPORTANTES**

***Il n'est pas besoin d'être ancien combattant pour venir à l'U.N.C.***

Le But de *l'U.N.C.* n'est pas de faire la guerre mais d'effectuer le travail de mémoire pour que l'on ne fasse plus la guerre.

***Nous ne voulons pas faire la guerre, nous voulons Construire la Paix.***

Nous ne sommes pas des combattants ni d'anciens combattants, nous faisons partie d'une association avec des catégories qui comportent des combattants.